

BILLET DE BLOG 4 mai 2016

Habitat III : mettre la question urbaine au cœur des ODD

Auteurs

Laure Cricui

Chercheuse senior, Villes et Développement

Mathieu Saujot

Directeur, Modes de vie en transition

🕒 Temps de lecture: 8 min



Le Nouvel Agenda urbain qui sera adopté en octobre prochain par les Nations unies est plus qu'un aggiornamento urbain : il est l'occasion de transformer l'essai et de définir un plan d'action pour la mise en œuvre des ODD dans, pour et avec les villes du monde entier. La troisième Conférence des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) se déroulera à Quito (Équateur) en octobre 2016. Elle rassemblera les États membres de l'Assemblée générale pour définir un Nouvel Agenda urbain (NUA, *New Urban Agenda* en anglais) pour les 20 prochaines années. Habitat III étant la première conférence internationale

depuis l'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable, ce sera une occasion unique de transformer l'essai des accords internationaux conclus en de 2015.

Les agendas du développement urbain et durable

Même si la mise en œuvre de l'agenda urbain n'a pas répondu aux attentes, les conférences sur les établissements humains de 1976 et 1996 ont été des occasions de promouvoir des orientations et des messages politiques novateurs sur les enjeux urbains. Le processus préparatoire d'Habitat III a capitalisé sur cet héritage, en faisant le bilan des défis et des opportunités actuels et en proposant des recommandations de haut niveau pour gérer l'urbanisation. Parallèlement, 2015 a été un tournant : les conférences sur la prévention des catastrophes et le financement du développement, l'adoption des ODD et l'Accord sur le climat de Paris ont modifié les logiques. En proposant un cadre social, économique et environnemental intégré universel et un processus de mise en œuvre, l'Agenda 2030 est pionnier pour le développement durable. Ce changement des mentalités et des approches est désormais le fondement des politiques aux niveaux international, national et local. Cependant, l'articulation de ces agendas ne va pas de soi et la façon dont les villes contribueront à leur mise en œuvre reste incertaine. En effet, les contributions au NUA suivent la trajectoire d'Habitat I et II, mais ne s'appuient pas sur le cadre des ODD, alors que la priorité internationale actuelle est la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Le rôle des villes étant de plus en plus reconnu par la communauté internationale, Habitat III représente une opportunité unique ; la rater pourrait à la fois mettre en péril l'ambition fondée sur l'action de l'Agenda 2030 et limiter Habitat III à une réunion isolée, sectorielle et technique.

Le changement de paradigme nécessaire

L'évolution démographique vers un monde urbain implique un tournant politique : *de facto*, les ODD ont été adoptés et seront mis en œuvre dans un monde urbain. Le cycle des conférences Habitat ne concerne plus l'« urbain » mais bien l'état planétaire. Le NUA ne doit pas uniquement impliquer la communauté urbaine, mais les dirigeants et les citoyens du monde. La faible couverture médiatique reçue par Habitat III jusqu'à présent montre que les messages politiques doivent encore être développés et que la sensibilisation du public doit monter d'un cran. La façon dont les débats d'Habitat III seront cadrés sera essentielle pour favoriser la mobilisation.

Un changement radical est donc nécessaire pour passer d'une expertise urbaine relativement confidentielle à des préoccupations mondiales. Compte tenu de la portée des ODD, leur analyse à travers le prisme urbain peut attirer beaucoup d'attention. En s'inscrivant dans la séquence 2015, Habitat III peut convertir les États à la « cause urbaine ». Dans cette perspective, le NUA doit clarifier

les objectifs et les moyens de mise en œuvre des ODD dans les villes : il s'agit d'adapter l'agenda politique mondial à un monde urbain. Des directives techniques seront utiles pour accompagner les autorités dans leur action nationale ultérieurement. Mais pour l'instant, le défi est de faire passer les discours politiques sur la façon dont le NUA contribuera au développement durable.

Urbaniser les ODD

Au-delà de l'ODD 11 dédié aux villes, tous les ODD ont une dimension urbaine. Le NUA peut en tirer profit en considérant les ODD dans une optique urbaine : la pauvreté urbaine, l'eau et l'assainissement urbains, la croissance économique urbaine, etc., constituent des objectifs crédibles pour le NUA. L'Agenda 2030 offre au NUA des objectifs et des principes déjà approuvés par les États, les acteurs privés et la société civile. Les spécificités contextuelles identifiées dans les conférences régionales préparatoires d'Habitat III peuvent aider à hiérarchiser les priorités. Mais, globalement, cette traduction urbaine des ODD offre un cadre normatif clair, et tire parti du consensus précédemment atteint. Du point de vue opérationnel, l'ODD 17 identifie le financement, la technologie, le renforcement des capacités et le commerce comme les éléments clés devant être renforcés. Parce que les villes seront décisives pour la mise en œuvre, l'appropriation locale des instruments le sera également. Le financement local, les technologies pour les villes intelligentes, le renforcement des capacités des municipalités et le développement économique local exigent des solutions adaptées. Pour ce faire, les documents d'orientation et les réunions thématiques préparatoires d'Habitat III offrent des options techniques solides, mais la boîte à outils reste à articuler avec l'ODD 17. Dans l'ensemble, les ODD offrent un cadre normatif consensuel, universel et intégré, des instruments opérationnels et un processus de rapportage pour le suivi des engagements. La rédaction du NUA sur cette base permettrait de montrer à la communauté internationale qu'Habitat III est fondé sur l'Agenda 2030, et d'engager les négociateurs à poursuivre les travaux entrepris en 2015. Il est important d'urbaniser les objectifs, tout en localisant les moyens de mise en œuvre des ODD. En tirant des leçons des Agendas 21 locaux réussis, le NUA pourrait dessiner un Agenda 2030 localisé sur la base des objectifs et des moyens des ODD qui sont pertinents pour les villes. Cela donnerait le ton pour de futures visions urbaines qui soient compatibles avec les priorités globales de développement durable.

Des discours politiques et axés sur les personnes

Au-delà des normes et des instruments, le NUA peut montrer l'intérêt politique du développement durable urbain. Habitat III est l'occasion d'orienter la prise de conscience et l'approbation des États pour articuler les politiques urbaines et les ODD. Cela ferait appel aux acteurs internationaux, nationaux et locaux, ainsi qu'aux communautés urbaines, politiques et de développement. Les « questions structurelles » de l'ODD 17 traduites pour le cas des villes aident à mieux identifier les options à privilégier :

- La **cohérence des politiques et des structures institutionnelles** : une gouvernance à plusieurs niveaux est nécessaire pour permettre aux villes de mettre en œuvre les ODD. La décentralisation auprès des autorités locales ne suffira pas. Les villes peuvent être des moteurs de changement, mais elles ont aussi besoin du soutien de l'État ; réciproquement, celui-ci doit pouvoir compter sur ses homologues locaux pour appliquer des stratégies nationales. Le principe de subsidiarité et les pratiques d'accords entre l'État et le niveau local sont fondamentaux.
- Les villes concentrent les acteurs, et donc des opportunités de **partenariats multipartites**. Les autorités locales doivent être les moteurs de la participation du secteur privé dans l'offre de services et de la capacité de la société civile à être impliquée dans la prise de décision. Pour encourager les villes à jouer un rôle de facilitateurs de ces coalitions, la transparence et la responsabilité au niveau local sont nécessaires, ainsi que la capacité à rassembler les intérêts et les ressources autour de stratégies communes.
- En ce qui concerne les **données, le suivi et la redevabilité**, l'idée d'une subdivision sous-nationale fait son chemin. La gestion de 304 indicateurs peut être complexe pour les municipalités. Mais identifier les indicateurs pertinents pour les villes – pas seulement pour l'ODD 11 – et construire un modèle simplifié servirait à la fois aux villes et aux États. Cela permettrait d'analyser comment les villes sont impliquées et en mesure de contribuer aux efforts mondiaux en faveur du développement durable.

Dernier point, et non des moindres, Habitat III a besoin d'un large soutien. Les messages n'ont pas encore atteint les médias, le grand public ni les débats politiques. La communauté urbaine doit susciter la compréhension et la conviction non pas en son sein, mais auprès des politiques, des dirigeants et des citoyens. Le discours collectif urbain doit se faire l'écho des préoccupations individuelles et internationales de l'année dernière en matière de développement durable.

L'Agenda 2030 appelle à « transformer notre monde », le NUA pourrait s'y greffer en appelant à « transformer nos villes ». Construire cette dynamique exige la traduction des débats techniques en discours accessibles. Par conséquent, lançons un débat ouvert sur la dimension urbaine des ODD. Pour être légitime, le NUA a besoin de susciter l'intérêt, aussi large que possible. L'Agenda 2030 est centré sur les personnes et s'adresse à elles ; les discours doivent l'être également.